

Prévention et gestion des risques biologiques en laboratoire de confinement (L2, A2, L3, A3)

OBJECTIFS

- Etre capable d'identifier les dangers et les risques biologiques potentiels dans son activité
- Se servir de cas concrets pour faire le point sur la gestion des risques pour éviter les expositions et les dérives
- Rappeler les bases d'un « comportement sécurité » pour éviter ou gérer tout accident ou incident

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne (préventeur, salarié compétent, ...) participant à l'évaluation des risques biologiques en niveau de confinement 2 ou 3 et à la mise en place des mesures de prévention/protection/secours qui en découlent dans le secteur public ou privé (unité de recherche, animaleries, laboratoires d'analyses, service de santé au travail, ...).

Pré-requis : aucun

PROGRAMME

1. RAPPELS

- Principes de la démarche de prévention
- Importante du comportement

2. PARTICULARITÉS DES RISQUES BIOLOGIQUES

- Cadre réglementaire des risques biologiques
- Effets sur la santé
- Les agents biologiques et leur classement

3. RÔLE DES ACTEURS DE LA BIOSÉCURITÉ

4. EVALUATION DU RISQUE BIOLOGIQUE

- Obligations réglementaires
- Chaîne de transmission
- Critères de l'évaluation
- Evaluation des situations accidentielles

5. MISE EN PLACE DU CONFINEMENT ADAPTÉ

- Contexte et définition du confinement
- Point sur les niveaux de confinement rencontrés (L1, L2, L3, L4)
- Critères nécessaires pour les locaux
- Sélection des PSM adaptés pour récupérer les aérosols et autres équipements
- Mise en place des pratiques opératoires et des EPI correspondants

6. GESTION DES ÉCHANTILLONS BIOLOGIQUES

- Prévention selon l'échantillon biologique (agents biologiques, cellules, ...)
- Risques lors des manipulations en animalerie
- Déclaration des OGM présents
- Gestion des MOT en lien avec l'ANSM
- Démarches pour l'utilisation d'échantillons biologiques humains ou animaux
- Stockage des échantillons
- Transfert et transport de matériel biologique
- Ouverture des colis